

décembre 2022

Quelques actualités du secteur

Un cadre national pour évaluer les situations de danger ou de risque de danger

En fin d'année le nouveau référentiel national de la Haute Autorité en Santé est publié par décret du 30 décembre 2022.

Ce « cadre national » de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger veut notamment contribuer à améliorer la qualité des évaluations et à réduire la diversité des organisations et des pratiques dans les différents territoires.

Ce document très dense comporte, outre une synthèse et un préambule, 3 livrets :

- Les conditions à mettre en place au niveau de la gouvernance globale (à destination des cadres des conseils départementaux) ;
- Le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes ;
- Le guide d'accompagnement à l'évaluation – proposant une base méthodologique d'intervention commune, centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant /adolescent.

Il propose également une « boîte à outils » composée de 8 documents conçus pour aider les professionnels dans leurs pratiques quotidiennes.

Le décret « ESAT »

Le décret du 13 décembre relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) marque une avancée vers les recommandations de l'ONU, ainsi que quelques rapprochements du droit du travail. Citons notamment :

- la possibilité de cumuler un emploi « protégé » avec un emploi en milieu « ordinaire »,
- le renforcement de l'accompagnement proposé aux personnes recrutées en milieu « ordinaire de travail »,
- le retour de plein droit en ESAT en cas de rupture du contrat de travail,
- l'application du droit du travail pour les droits à congés et le travail les jours fériés,
- une meilleure représentativité des personnes concernées dans les instances internes de leur établissement,
- un carnet de bord permettant aux personnes de valoriser leurs compétences,
- le conventionnement des ESAT avec au moins un acteur du service public de l'emploi, une plateforme d'emploi accompagné et une entreprise adaptée.

Enfin la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés

Après quelques essais ratés, le décret du 28 décembre 2022 officialise la très attendue déconjugalisation de l'AAH – c'est à dire la non prise en compte des revenus du conjoint d'une personne en situation de handicap dans le calcul de l'allocation. Cette mesure met fin à une situation dénoncée depuis longtemps par les associations et collectifs représentatifs des personnes concernées. Mais il faudra encore attendre octobre 2023 pour l'entrée en vigueur de la mesure – de manière non rétroactive. En outre, la complexité des modalités d'application et le risque de non-recours nécessiteront un effort important de communication et d'accompagnement des bénéficiaires dans les démarches.

Une chaire sur la sclérose en plaques

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et la Fondation EDMUS (qui porte l'observatoire français de la SEP) créent la chaire INSPIRE (Inégalités dans la SEP : les identifier pour y remédier). Celle-ci vise à conduire des recherches sur la SEP, plus particulièrement sur les inégalités que peut provoquer cette pathologie complexe.

La titulaire de la chaire Emmanuelle Leray souligne la volonté d'associer les patients aux travaux qui pourront porter tant sur l'accès aux soins que sur le travail ou la vie quotidienne et familiale. Une ouverture pour la Fondation, historiquement plus orientée vers des aspects cliniques et biomédicaux de la pathologie.

A lire, à voir

Où va la pédopsychiatrie ?

C'est le titre inquiet du dossier proposé dans le numéro de décembre 2022 de VST (revue du champ social et de la santé mentale des éditions Erès), qui aborde ce sujet brûlant à travers de multiples contributions. Les auteurs souhaitent souligner les paradoxes qui caractérisent ce champ si spécifique de la médecine, ainsi que les difficultés et les doutes auxquels sont confrontés aujourd'hui les professionnels « trop souvent dans l'impossibilité de répondre aux sollicitations des familles en détresse ».

« Où va la pédopsychiatrie ? Comment exercer une relation soignante authentique ? Comment les autres professionnels de l'enfance, ou les familles, perçoivent-ils les enjeux de ce qui se joue actuellement pour ce secteur ? »

Sur ce dernier thème, est à noter l'ouverture du dossier par un article de notre administratrice Alice Herbulot : « La scolarisation d'un enfant présentant des troubles psychiques graves du point de vue d'un enseignant non spécialisé ». D'une manière authentique, directe, « alarmante » mais sans pessimisme, elle parvient à décrire avec précision et un recul utile les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants « ordinaires » de l'école inclusive.

1^{ère} édition du Goncourt des détenus

Le Prix Goncourt des Détenus a été attribué le 15 décembre à Sarah Jollien-Fardel pour *Sa préférée* (Editions Sabine Wespieser).

Ce Prix nouvellement créé est porté par le Centre national du livre et l'Administration pénitentiaire, sous le haut patronage de l'Académie Goncourt. Il donne l'opportunité à près de 500 détenus (issus d'une trentaine d'établissements pénitentiaires) de lire et de débattre autour des 15 romans composant la première sélection du prix Goncourt.

Non-recours

La DREES a organisé avec l'appui de l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services) un colloque sur le non-recours aux prestations sociales en France et en Europe, réunissant le 13 décembre dernier plus de 500 personnes venues de nombreux pays.

Cette rencontre a permis de rappeler l'ampleur de ce phénomène important et durable – atteignant fréquemment des niveaux supérieurs à 30 % –, tout en soulignant son caractère multifactoriel et la complexité de son approche.

Si l'identification du non-recours aux prestations conduit à la mise en œuvre de solutions pour résorber ce problème, on repère pourtant des résistances des administrations confrontées à « ce nouveau phénomène impensé par les concepteurs de politiques sociales ».

En France, des projets tels que la « solidarité à la source » ou l'expérimentation de territoires « zéro non-recours », visent notamment une simplification des démarches administratives. Un des enjeux reste probablement l'analyse des causes et l'association des publics concernés à la résolution du phénomène.

Voir sur le site dédié de la DREES les vidéos et synthèses du colloque ainsi que les documents et infographies présentées.

	Minimum vieillesse*	Revenu de solidarité active**	Assurance chômage***
% de non-recourants (personnes éligibles ne percevant pas cette prestation)	50 % des personnes seules en 2016	34 % en 2018	30 % en 2018-2019
Nombre de personnes concernées	320 000 personnes	600 000 foyers chaque trimestre	540 000 personnes
Montants non versés par an	1 milliard €	Environ 3 milliards €	Non disponible

Regards Croisés 2022

Le Festival de films courts métrages « Métiers et Handicaps » dont la 14ème édition s'est déroulée en novembre dernier, agit auprès des entreprises en sensibilisant les directions de ressources humaines et les managers. L'association l'Hippocampe affirme ainsi depuis 2009 « une volonté forte d'exorciser le handicap » en permettant à des « salariés singuliers » d'exprimer leurs compétences en court métrage.

Dans le palmarès 2022 il est notamment question de rencontre entre lycéens et travailleurs d'ESAT (*Joyeuses fêtes*), de préjugés concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap en entreprise (*Bref, je suis aussi Aspi(e)* ou *Erreur 404*), mais aussi de l'émancipation de résidents d'un foyer (*Les Résidents*), de parentalité (*Pas à pas, la vie de parents d'enfants handicapés*) et surtout de détermination (*Avec Monsieur H dans les pattes*).

Actualité de GEFCA

Dispositif de formation d'experts d'usages : premières sessions de formation

Ce projet national, expérimental et participatif, vise à valoriser et développer les compétences de personnes porteuses d'une paralysie cérébrale pour intervenir dans la formation des futurs travailleurs sociaux. Porté par la Fédération Paralysie cérébrale France, il est accompagné par GEFCA (Julia Boivin et Camille Gilibert) et soutenu par l'AGEFIPH.

Les deux premières journées de formation – module de base : « Être à l'aise en tant qu'intervenant expert d'usages », animées par Julia Boivin, se sont déroulées fin 2022 à Paris et Virieu le Petit (photo). Elles se poursuivront au 1^{er} trimestre 2023 à Paris, le Mans et Reims.



La presse en parle ! Une conférence de presse a donné lieu à la publication de différents articles notamment chez Hospimédia ou Handicap.fr. La radio Vivre FM a consacré une interview à Jacky Vagnony (président de la Fédération PCF) et Julia Boivin.

Sclérose en plaques

Notre rencontre de partenaires du 3 octobre a réuni une vingtaine personnes à la mairie du 7^{ème}. Ce fut l'occasion, dans un climat convivial, de revenir sur le bilan de l'édition 2022 de l'Ecole de la SEP, mais aussi d'évoquer nos différents projets en lien avec le groupe de patients SEP et nos partenaires.

- Voir le bilan 2022 de l'Ecole : <https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2022/09/Bilan-ESEP-2022.pdf>
- Répondre au questionnaire en ligne lancé par le groupe SEP (jusqu'au 1^{er} février) : <https://framaforms.org/besoins-et-ressources-lies-a-la-sclerose-en-plaques-1661802413>
Celui-ci vise à mieux prendre en compte les besoins dans le guide en cours de construction
- GEFCA est lauréat du programme « Graines d'autonomie » de la Fondation OCIRP <https://www.fondation-ocirp.fr/fondation/notre-programme-d-accompagnement-graines-d-autonomie/les-laureats-graines-d-autonomie/>

L'équipe GEFCA

En cette fin 2022 Christine Crouzet a rejoint l'équipe de GEFCA, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage lui permettant de suivre une formation de formateurs pour adultes. Coach professionnelle certifiée et membre du groupe SEP, Christine Crouzet collabore avec GEFCA depuis quelques années en tant que pair-aidante. Nous sommes heureux de l'accueillir de manière plus formelle dans notre équipe et de pouvoir l'accompagner dans son projet de formation professionnelle.

Actualité partenaires

FIT'Lab – Former Inclure Transformer

Rendre la formation plus accessible aux personnes en situation de handicap, tel est l'un des projets lauréats 2021 de l'appel à projet de l'Agefiph, présenté par notre partenaire Alter-Egal.

Ce projet s'appuie sur une méthodologie d'expérimentation et de co-construction autour d'une formation aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE). Un projet qui met au cœur les notions d'accessibilité universelle et de participation des personnes concernées et dont la méthodologie et les enseignements seront diffusés librement, notamment aux acteurs de la pédagogie.

GEFCA avec Christine Crouzet a rejoint le groupe de travail visant à :

- Reconstruire le déroulé pédagogique de la formation TRE (V2) avec les éléments issus des groupes de travail ;
- Lister les compétences numériques requises dans le cadre de cette formation ;
- Articuler les temps d'accompagnement au numérique avec les temps de formation TRE V2, dans le temps et selon les besoins d'application.

La version 2 de la formation devrait se dérouler au début du second trimestre 2023.